Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Inghiem

CONDITIONS

Un An	15 fr.	Annonces	0,20
Six Mois	8 —	Réclames	0,40
Trois Mois	4 —	Faits-divers	0,30
Départem. nord limitrop. et Etrang., port en sus		Chronique locale	0,50

TEMPERATURE

Lille, le 29 juin.

Minimum, nuit, abrité	15°6
— — découvert	15°0
Surface du sol, 8 h. du matin	16°6
A 1 mètre de profondeur	19°2
De l'air à l'ombre	19°2
Maximum, jour, à l'ombre	20°5
— — au soleil	22°0

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°/°0
Etat du ciel : Nuageux
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 29 juin (2 h. du matin) la pression était de 762 °/°; le 30 juin (2 heures du matin) la pression est de :

SÉNAT

Le repos hebdomadaire (suite)

L'amendement, Philippe Berger demandant la fermeture des magasins et usines n'est pas adopté.

On vote le paragraphe 1er qui stipule que le repos doit être donné le dimanche.

M. Finistère puis M. de Chamaillard demandent la suppression du paragraphe 2 qui permet de changer le jour du repos s'il est établi que la fixation au dimanche sera préjudiciable en public.

M. de Chamaillard. — S'il suffit pour qu'on supprime le repos du dimanche que le public souffre quelque peu de ce repos, trop de travailleurs seront exclus du bénéfice de la loi. (Très bien).

M. Delahaye proteste contre la faculté donnée par la commission de faire courir le repos du dimanche midi au lundi midi. On devrait tout au plus, dit-il, le faire courir du dimanche 9 heures au lundi même heure. (Très bien).

Le Sénat décide pour ce paragraphe que le repos pourra être accordé soit constamment, soit à certaines époques seulement, les autres jours que le dimanche, chaque fois que le repos dominical sera préjudiciable au public ou à l'établissement.

Les autres paragraphes et l'ensemble de l'article 2 sont adoptés.

L'article 3 qui énumère les établissements admis à donner le repos par roulement est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Séance levée à 6 h. 30.

Sur l'interdiction des Processions

La Fête-Dieu ! qu'elle était belle aux âges de foi, de paix religieuse et de paix sociale, cette fête joyeuse et triomphale qui ramène à la fois les émotions de Noël et de Pâques.

Ce jour-là, d'un bout à l'autre de la catholicité, Jésus-Christ sortait des temples pour recevoir les hommages de ses peuples. C'était une glorification sans exemple.

Les cortèges sacrés s'avançaient au milieu des cités pavoisées, par des chemins semés de fleurs, entre les demeures parées de lumières.

Non seulement les vierges et l'enfance faisaient à l'Hostie, l'escorte angélique de l'innocence et de ses blanches parures, mais de longues théories de fidèles défilaient sous ses regards.

Toutes les grandeurs de la terre s'inclinaient devant Elle : les chefs d'Etat et les armées s'honoraient de marcher à sa suite. Les riches et les pauvres, la mère de famille et le petit enfant, l'ouvrier, le fonte, tout sur son passage était pénétré d'une impression salutaire et d'une pieuse allégresse.

En ce temps-là, les divergences politiques n'avaient pas leur contre-coup dans les manifestations extérieures de la religion. Ce jour-là, les dissentiments qui élèvent tant de séparations douloureuses entre les hommes, s'apaisaient et il n'y avait plus devant le majesté de Dieu qu'un peuple d'amis et de frères.

— Aujourd'hui, hélas ! que le souffle malfaisant de l'irreligion et de l'impiété a répandu partout des ferments d'incrédulité, d'apostasie et de haine, la Fête-Dieu n'est plus la fête universelle.

Chaque année, en notre pays, s'allonge la liste des cités qui ne chantent plus à Jésus l'*Hosannah* triomphal !

Chez ce peuple dont le baptême est contemporain de sa naissance ; chez ce peuple le premier-né de l'orthodoxie ; chez ce peuple dont le nom est devenu et, malgré tout, est resté dans le monde entier synonyme du nom chrétien, le Christ est retenu captif dans ses temples.

Il se voit refuser cette liberté de la rue si largement octroyée à tout autre qu'à Lui.

Redoublant d'audace, les Scribes et les Pharisiens modernes renouvellent leurs clameurs décides : « Enlevez-le ! Toile ! Toile ! » ils sonnent les chefs de la nation très chrétienne d'avoir à interdire au divin Réssuscité l'accès de la voie publique !

Il suffit qu'une ligue, un comité quelconque décide de supprimer « les processions religieuses » pour que les municipalités obéissent, foulant aux pieds, sans scrupule, la liberté de conscience et le principe de l'égalité des citoyens devant le loi.

Il suffit, en certaines villes, qu'une bande de braillards annoncent qu'ils vont se livrer à d'odieux exploits contre les cortèges religieux, pour qu'on s'incline devant leurs menaces : c'est une trahison envers l'ordre public.

On peut promener par les rues des villes, des éléphants, des ours, des cirques, des musiques, des mascarades plus ou moins obscènes, toute la quincaillerie maçonnique des drapeaux rouges ou noirs, on peut hurler impunément la *Carmagnole*, le *Ça ira* et l'*Internationale*,

Radicaux et socialistes, grévistes et pochards peuvent faire du bouean, brailler des refrains ordurieres, traiter les patrons de « canailles » et les catholiques de « cagots ».

Les enfoiusseurs-civils peuvent promener à grand orchestre leurs cadavres à travers nos rues, ils peuvent faire profession publique de matérialisme et d'athéisme, ils peuvent jeter ainsi un insolent défi aux vérités fondamentales dont l'ordre social a besoin pour subsister, et nous, nous ne pouvons pas affirmer nos croyances en face de leurs négations.

Nous sommes obligés de nous confiner dans nos églises pour réparer leurs outrages et leurs blasphèmes !

Et pourtant la liberté de la rue est aussi respectable, pour le moins, quand elle est invoquée par un catholique que quand elle l'est par les autres, et cette liberté doit exister pour tout le monde ou pour personne.

Mais non, sous ce régime dont la raison d'être est la liberté ; on en est arrivé à perdre la notion du droit et le sens même de la liberté pour laquelle on a versé des flots de sang au siècle dernier.

La tyrannie de nos Jacobins se refuse à tout raisonnement et à toute logique, elle dépasse le bon plaisir des monarques les plus autocrates de jadis : elle veut, parce qu'elle veut ; elle ne veut pas parce qu'elle ne veut pas. Et si vous protestez on vous traite de calotin, de réactionnaire et tout est dit.

Voilà ce qu'il nous faut souffrir, nous catholiques depuis que la secte maçonnique est attablée au pouvoir : une à une toutes nos libertés civiles sont broyées sous une hiérarchie de despotisme.

Nous sommes devenus des citoyens de condition inférieure, nous sommes des parias dans le patrie que nous avons faite !

Mais que les puissants du jour y prennent garde : en déclarant ainsi la guerre à tout ce qui représente les convictions religieuses, en soufflant la haine, en effichant sur les murs des attaques, des accusations injustes contre la religion, ses institutions et ses ministres, ils remuent dans le cœur des masses tout ce qu'il y a de passions désordonnées.

La révolte contre Dieu finira inévitablement par soulever le révolte contre toutes les autorités, contre l'ordre social tout entier et précipitera le pays dans un déluge de maux.

A.R.T.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Fontaine, professeur au Petit Séminaire de Cambrai, est nommé vicaire à Lille (Sacré-Cœur).

UNE PERLE !

Lisez ceci :

Quand viendra la discussion méthodique et raisonnée du projet de budget présenté par M. Poincaré, on s'apercevra, d'ailleurs, que le Ministre des Finances n'est arrivé à un si gros chiffre que parce qu'il a tenu à créer une comptabilité nationale d'une seule pièce, un doit et avoir net et clair, où tout figure à sa place régulière. Si bien que l'accroissement de nos charges est peut-être plus fictif que réel et ne nous frappe qu'en raison d'une sorte de simplification des écritures.

C'est tiré d'un journal bicoard de Lille.

On n'accusera pas celui qui a tracé ces lignes de fréquenter de trop près l'éclat brutal du « Doit » et de l'« Avoir ».

Pour notre part, nous ne voyons pas ce que le pays et ses finances ont à perdre à se trouver en présence d'un compte « net et clair ». Au contraire, il faut remercier M. Poincaré d'avoir usé d'une sorte de simplification des écritures » qui *frappe* le public.

Çà nous change de ces ministres qui ont le talent de la fantasmagorie des chiffres, et que le *Progrès du Nord* paraît regretter.

En ménage et en commerce, on ne voit jamais trop clair à l'état de sa caisse.

Il n'en saurait être autrement quand il s'agit de la caisse de la France, notre caisse à tous.

S'il y a des trous, c'est un malheur ; mais vouloir les cacher, c'est un abus de confiance envers la nation.

Université catholique

Faculté des Lettres

Sont reçus licenciés : MM. Masset (mention assez bien) et Lecocq (ordre des lettres).

CONTRE LA CONFESSION

Nous apprenons que deux libelles sont distribués dans les campagnes, par les bons soins de quelques francs-maçons aussi libre-viveurs que libre-penseurs.

Ces sales torchons de papier ont le prétention de combattre et de détruire l'une des pratiques les plus salutaires de l'Eglise, la confession.

Voici ce qu'un curé répond :

Chers Paroissiens,

On a fait circuler dans la paroisse deux infâmes petits billets qui contiennent autant de faussetés et d'absurdités que de mots : Je crois de mon devoir de les dénoncer en mépris et à l'indignation de tous les honnêtes gens.

Il y est dit :

1° La confession est *antichrétienne* — c'est *faux* et *absurde*, la confession, au contraire, est essentiellement *chrétienne* puisqu'elle a été instituée par Jésus-Christ lui-même quand il a donné aux prêtres le pouvoir de la remettre ou de retenir les péchés ». Or, le prêtre ne peut remettre ou retenir les péchés que s'il les connaît et il ne peut les connaître que par la confession.

2° La confession est *anticathotique* — c'est *faux* et *absurde* puisque depuis sa fondation l'Eglise catholique a, partout et toujours, enseigné et pratiqué le précepte de la confession.

3° La confession est *antisociale*. — C'est *faux* et *absurde*, car aucune institution sur la terre ne protège plus efficacement tous les principes, toutes les forces vitales de la Société. Aucune institution ne sauvegarde plus efficacement la famille, le propriété et la religion qui sont les bases fondamentales de la Société.

4° La confession est profondément *immorale*. — C'est *archifaux* et *absurde* ; la confession au contraire tend à détruire le vice et à faire fleurir la vertu, elle établit la paix et le concorde dans les familles, elle fait régner l'Union, le Justice et la Charité entre les citoyens, en un mot elle contribue à conserver les bonnes mœurs.

Dans un autre billet, on prétend que toutes les « sales affaires privées et publiques sont ordées au confessionnal. »

C'est là une *ignoble calomnie*, une *véritable infamie*. J'en appelle à la loyauté et à la sincérité de tous ceux qui se confessent.

Qui sont ceux qui voudraient abolir la confession ?

1° Les *voleurs*, car pour bien se confesser il feut être disposé à restituer le bien volé.

2° Les *débauchés*, car pour bien se confesser il faut être disposé à fuir le vice et les mauvaises fréquentations.

3° Les *calomniateurs*, car pour bien se confesser, il faut être disposé à réparer le mal qu'on a causé à la réputation et à l'honneur du prochain.

4° Les *ivrognes*, car pour bien se confesser il feut être disposé à fuir le gourmandise et à vivre dans le tempérence.

5° Les *avares*, car pour bien se confesser il feut être disposé à faire l'aumône aux pauvres.

6° Les *Francs-maçons*, car les francs-maçons ont sans cesse à la bouche le mensonge et la calomnie pour attaquer le religion et que pour bien se confesser il faut être disposé à défendre la religion, à éviter le mensonge et le calomnie.

Chers Paroissiens,

Jamais notre sainte religion n'a été attaquée avec autant d'acharnement et de mauvaise foi que de nos jours. Au nom de vos plus chers intérêts, au nom de votre salut éternel, défiez-vous de ceux qui attaquent vos croyances et vous détournent de vos devoirs religieux !

Défiez-vous de ceux qui veulent vous arracher la foi et vous corrompre pour mieux vous dominer et vous asservir !

Gazette du Nord

On annonce le mort :

— A **SALOMÉ**, de **Maître Delcour**, curé de cette paroisse, décédé subitement jeudi dans la soirée. Né à Tourcoing en 1846, M. Delcour avait été ordonné prêtre en 1871. Il était curé de Salomé depuis 1886. En ces derniers temps, l'état de sa santé inspirait de sérieuses inquiétudes. Ses paroissiens et ses amis s'acquitteront du devoir de la reconnaissance et de l'affection en priant pour le repos de son âme.

Les funérailles auront lieu lundi.

— A **LILLE-ESQUERMES**, de **sœur Dorothée**, supérieure des Sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Jésus, décédée dans sa 57e année, après 33 ans de communauté et 30 ans de profession religieuse.

Née à Beittweiler (Lorraine), la respectable religieuse était supérieure des Sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Jésus depuis 22 ans et elle était très aimée de ses consœurs et de tous ceux qui l'approchaient.

Ses funérailles ont lieu aujourd'hui samedi, à 10 h. en l'église St-Martin ; l'inhumation sera faite au cimetière du Sud.

— A **LILLE**, de **Mlle Caroline Van der Helle de Ferdekerchof**, décédée à l'âge de 86 ans.

La défunte était une bibliophile distinguée ; elle laisse une magnifique collection de livres rares et d'objets précieux.

Ses funérailles auront lieu lundi à onze heures, en l'église Sainte-Catherine.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Lundi 2 juillet, **M. et Mme Tiberghien-Liénart**, célébreront à **LINSELLES**, leurs noces d'or.

Originaire de Bondues, M. Auguste Tiberghien, d'une honorable famille de cultivateurs, épousa en mai 1856 Fidéline Liénart, de Frelinghien.

Dix ans plus tard ils habitaient Linselles, où tout à l'extrémité du territoire, vers Quesnoy, ils exploitèrent, pendant 36 ans, la « ferme des Ficheux ».

Ils élevèrent une très nombreuse famille. Sept de leurs enfants vivent encore : cinq sont restés dans le profession agricole ; l'un est boulanger à Cambrai. Un fils, entré dans le clergé séculier, est professeur au collège du Sacré-Cœur, à Tourcoing. Le nombre des petits-enfants est actuellement de douze.

Voici le programme de le fête du 2 juillet :

Les parents et amis se réuniront rue de Bonsbecque, au domicile actuel de M. et Mme Tiberghien.

Ils se rendront à l'église pour le messe d'action de grâces, qui aura lieu à 11 heures et sera chantée par le fils des jubilaires.

M. l'abbé Lecomte, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, prononcera une allocution.

A une heure, dans une salle du Cercle catholique, un banquet réunira les parents et amis, heureux de fêter un anniversaire cher à tous.

Vu la bonne santé des héros de la fête, âgés de 74 et 73 ans, on peut espérer que ce jubilé ne sera point le dernier.

Nous souhaitons que, dans dix ans, M. et Mme Tiberghien-Liénart puissent célébrer dans le joie, leurs noces de diamant.

Qu'ils vivent longtemps encore, entourés de l'amour et du respect de leurs enfants et petits-enfants et de la sympathie de leurs nombreux amis. *Ad multos annos !*

CONCOURS DES OUVRIERS D'ART

Voici, par ordre de mérite, l'état de classement des jeunes gens qui ont comparu en 1906 devant le jury comme ouvriers des industries d'art :

Bazelot, sculpteur, Cambrai ; Bernheim, dessinateur en tissus, Roubaix ; Bollaert, tissus pour robes, Roubaix ; Cherpin, dessinateur en tissus, Roubaix ; Coasne, menuisier, Lille ; Coulant, fabricant d'instruments de précision, Lille ; De Gant, sculpteur en plâtre, Roubaix ; Develescharwer, monteur, Roubaix ; Duquesnoy, graveur, Lille ; Goulois, lithographe, Douai.

Hennion, horloger, Lille ; Liégeois, lithographe, Lille ; Paul Paludaviouz, serrurier, Lille ; Parsy, serrurier, Tourcoing ; Petit, horloger, Clary ; Picard, dessinateur en tissus, Roubaix ; Piuel, sculpteur sur bois, Lille ; Quilie, serrurier, Merville ; Schuerb, dessinateur en tissus, Armentières ; Voiner, tisseur, Beauvois ; Wallet, sculpteur, Valenciennes ; Wertheimer, dessinateur en tissus, Roubaix ; Isaac, dessinateur en tissus, Roubaix ; Lecomte, dessinateur en tissus, Roubaix.

Augnste Lefrancq, tisseur, Estaires ; Louis Lefrancq, tisseur, Estaires ; Lepoutre, tisseur, Roubaix ; Alphonse Lesaffre, serrurier, Hanbourdin ; Pronvost, dessinateur en tissus, Roubaix ; Tiberghien, dessinateur en tissus, Tourcoing ; Caulier, modeleur-sculpteur, Roubaix ; Corrion, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Ducroué, dessinateur en tissus, Marly ; Delesalle, dessinateur en tissus, Lille ; Dhalluin, tisseur, Roubaix ; Dujardin, serrurier, Lille ; Haltenbach, horloger, Mons-en-Pévèle.

Leroy, tisseur, Lille ; Liénard, serrurier, Lille ; Julien Paludaroiez, serrurier, Lille ; Petit, serrurier, Lille ; Soubrieas, sculpteur, à Lille ; Bajol, serrurier, Anzin ; Boisse, dessinateur en tissus, Lille ; Bouchery, serrurier, Lille ; Bourriez, ébeniste, Lille ; Cavrois, tisseur, Roubaix ; Duforest, modeleur, Douai ; Defert, serrurier, Valenciennes ; Delesalle, serrurier, Lille ; Desforest, modeleur, Roubaix ; Dujardin, serrurier, Lille ; Dutilleul, serrurier, Lille ; Laloy, dessinateur en tissus, Frelinghien ; Picon, serrurier, Hellemmes.

Quenesson, tisseur à Villers ; Dargon, fabricant d'instruments de précision à Lille ; Démazière, dessinateur en tissus à Armentières ; Essertier, sculpteur sur bois à Lille ; Fenart, tisseur à Armentières ; Greuez, dessinateur en tissus à Bertry ; Greuez, tisseur d'art à Villers-Guislain ; Herieux, tisseur d'art, Solesmes ; Randule, menuisier, Lille ; Pauchet, dessinateur en tissus, Cauliery ; Pocbou, dessinateur en tissus, Roubaix ; Siour, dessinateur en tissus, Roubaix ; Tricart, menuisier, Odomez ; Vancoillie, ébéniste, Roubaix.

Wartel, serrurier, Lille ; Bonnet, serrurier, Valenciennes ; Dehlève, menuisier, Lille ; Delespierre, dessinateur en tissus, Roubaix ; Derveux, dessinateur en tapis, Tourcoing ; Herbeau, dessinateur, Lille ; Loeil, menuisier, Lille ; Monnier, serrurier, Roubaix ; Nieuwyaer, serrurier, Lille ; Parent, dessinateur, Tourcoing ; Potier, mouleur en bronze, Hellemmes ; Sion, tisseur, Roubaix ; Vaneste, bijoutier, Wattrelos ; Wattremez, tisseur d'art, Beauvois ; Beauduin, sculpteur sur bois, Lille ; Collette, menuisier, Haubourdin ; Delarra, dessinateur en tissus, Roubaix.

Demoud, dessinateur, Roubaix ; Datholt, serrurier, Leers ; Gsuoole, décorateur, Zeggerscappel ; Leprêtre, dessinateur en tissus, Bertry ; Tahon, ébéniste, Lille ; Thys, serrurier, Lille ; Verniers, ébénists, Roubaix ; Cagnianx, serrurier, Pont-sur-Sambre ; Charlez, modeleur, Douai ; Collette, relieur d'art, Roubaix ; Cuppens, menuisier, Lille ; Decoote, menuisier, Lille ; Dhalluin, menuisier, Roubaix ; Dubus, sculpteur sur bois, Lille ; Hêma, fabricant d'instruments de précision, Lille.

Hubert, peintre décorateur, Lille ; Lefrançois, menuier, Douai ; Lespoix, serrurier, Lille ; Mahou, serrurier, Roubaix ; Bodne, serrurier, Armentières ; Bouchery, menuisier, Lille ; Denesse, menuisier, Douai.

Jongle, dessinateur ornemeniste, Lille ; Leduc, dessinateur en ameublement, Roubaix ; Olivier, peintre-décorateur, Roubaix ; Poulain, serrurier, Bertry ; Castelain, serrurier, Lille ; Delaunoy, fabricant d'instruments de précision, Petit-Ronchin ; Prouvost, dessinateur pour robe, Roubaix ; Vermont, tisseur d'art, Villers-Guislain ; Allyn, serrurier, Lille ; Bnisine, serrurier, Lille ; Champsuoy, serrurier, Deneln ; Clarambeux, serrurier, Wattan ; Delmer, modeleur-ornemaniste, Ferrière la Grande.

Demerchelier, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Derosme, mouleur en fer, Saint-Amand ; Despierres, serrurier à Erquinghem-Lys ; Désespringalle, serrurier, Anzin ; Doby, serrurier-ajuster, Tressin ; Duhamel, horloger-bijoutier, Lys-lez-Lannoy ; Falco, serrurier, Petite-Forêt ; Fournier, serrurier, Dunkerque ; Gœthals, serrurier, Lille ; Gravier, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Grieon, serrurier, Armentières, Houpline, horloger, Roubaix ; Humez, sculpteur sur marbre, Sin-le-Noble ; Laudy, serrurier, Anzin ; Lenglet, mouleur-ornemaniste, St-Amand ; Pellet, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Ribeaucourt, serrurier, Caudry ; Richez, menuisier-ébéniste, Beaumont ; Tullifer, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Verhrugghe, horloger, Lille ; Versavel, serrurier, Roubaix ; Beauvillein, dessinateur en dentelles, Caudry.

Dobbelaere, sculpteur sur bois, Lille : Frorin, sculpteur sur bois, Lille ; Quesnoy, dessinateur lithographe, Lille ; Bayart, dessinateur pour robes, Roubaix ; Debnchy, menuisier ébéniste, Quiévy ; Defer, menuisier, Villers-Outréaux ; Horuez, dessinateur en tissus, Potelle ; Lefebvre, ébéniste, Lezennes ; Mora, peintre, Caudry ; Scheers, sculpteur sur bois, Lille ; Stroobaseta, menuisier, Petit-Ronchin ; Carpentier, menuisier, Saint-André ; Leroy, menuisier, Ronchin ; Deleurance, dessinateur brodeur, Lille ; Druesne, peintre décorateur, Prenx-au-Bois ; Dnbar, dessinateur pour robe, Roubaix ; Jacob, menuisier ébéniste, Lille ; Nicaise, tisseur pour toile, Estaires.

Guillermain, menuisier-ébéniste, Onnaing ; Lefebvre, menuisier, Croix ; Thylla, menuisier-ébéniste, La Madeleine-lez-Lille ; Dey, dessinateur en dentelles, Caudry ; Pipot, menuisier, Roubaix ; Spy, peintre décorateur, Nieppe ; Welbecq, modeleur en cuivre, Armentières ; Desrousseaux, menuisier, Rouchin ; Jacobs, menuisier, Lille ; Marteau, menuisier, Douai ; Solaux, menuisier, Inchy ; Bossnyt, dessinateur-brodeur, Wettrelos ; Ecrobart, menuisier, Rouchin ; François, menuisier, Jeumont.

Petitberghien, menuisier, Rouchin ; Domeu, dessinateur pour robes, Roubaix ; Beels, dessinateur en tapis, à Tourcoing ; Delacourte, dessinateur en tulles, Caudry ; Mercier, menuisier, Allenues-lez-Marais ; Bugnicourt, serrurier, Lille ; Lyon, dessinateur lithographe, à Lille ; Mercier, serrurier, Roubaix ; Faranco, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Rocheteau, serrurier, Lille ; Thiplouse, serrurier, Anzin ; Vilain, sculpteur, Gommegnies ; Wergnies, sculpteur sur pierre, Lille ; Willier, serrurier, Lille ; Bernard, menuisier, Gravelines ; Boutry, serrurier, Lille ; Delbaere, menuisier ébéniste, Tourcoing ; Deloffre, monleur en bronze, Caudry ; Lemaire, fabricant d'instruments de précision, Faches-Thumesnil ; Millon, sculpteur-modeleur, Somain.

Rabot, serrurier à Croix ; Bergerou, peintre-décorateur, Roubaix ; Baudry, menuisier, Lille ; Bauffe, serrurier, Valenciennes ; Cotlard, sculpteur sur pierre, Caudry ; Coquelet, serrurier, Fresnes ; Courtin, serrurier, Pont-sur-Sambre ; Deherrypon, sculpteur sur bois, Roubaix ; Delboé, menuisier-ébéniste, Lille ; Dufour, serrurier, Ligny ; Garcia, serrurier, Avesnes ; Gangnié, serrurier, Lille ; Hollemart, menuisier, Mouvaux ; Kakenbesch, sculpteur sur bois, Lille ; Lacmont, fabricant d'instruments de précision, La Madeleine ; Lenoir, peintre-décorateur, Lille ; Lepers, ébéniste, Lompret ; Meatdagh, sculpteur sur bois, Lille ; Oudart, serrurier, Armentières ; Payeu, tapissier Aulnoy ; Vanhelder, monleur en cuivre, Lille.

Voisin, menuisier, Obies ; Beancamp, serrurier, Armentières ; Casin, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Catteau, tisseur pour robe, Roubaix ; Cullieres, menuisier, Saint-Amand ; Delille, modeleur-ornemaniste, Douai ; Deschepper, menuisier, Croix ; Dubots, tisseur pour robe, Roubaix ; Ellart, tisseur pour robe, Lille ; Hocoré, serrurier, Tourcoing ; Lefebvre, peintre-décorateur, Maurois ; Leroy, menuisier, Lille ; Loys, bijoutier, Lille ; Sourmail, dessinateur en dentelles, Caudry ; Tesse, peintre-décorateur, Roubaix.

Vaunsmerbeux, serrurier, Lille ; Vermersch, serrurier, Lille ; Bonny, tisseur pour tapis, Roubaix ; Cauchy, tisseur en laine, Beauvois ; Claeysen, fabricant d'instruments de précision, Lille ; Druesne, fabricant d'instrumeute de précision, Denain ; Duforest, tisseur pour robe, Tourcoing ; Fontaine, dessinateur en dentelles, Caudry ; Jen, mouleur en cuivre, Lille ; Lebacqz, décorateur sur faïence, Saint-Amand ; Piootin, serrurier, Esquelbecq ; Roger, serrurier, Lembersart ; Vandemeulebroncke, serrurier, Lannoy ; Vérin, dessinateur, Caudry ; Voisin, serrurier, Seclin ; Walter, dessinateur en ameublement, Tourcoing ; Corbusié, tisseur pour robe, Seclin.

LA COMPAGNIE DE COURRIÈRES

contre le "Réveil du Nord"

Me Mailliard, de la Cour d'appel de Douai, plaidera en faveur de la Compagnie des mines de Courrières, dans le procès de diffamation intenté au *Réveil du Nord*.

Me Krempt, du barreau de Bethune, représentera M. Lavaurs, directeur, et Me Perie, du barreau d'Arras, M. Bar, ingénieur.

Cette affaire, qui doit être appelée mardi prochain devant le tribunal civil d'Arras, à la demande de Me Vivieni, défenseur de *Réveil*, sera, croit-on, remise à une date ultérieure.

Faux bruits d'une nouvelle catastrophe

aux Mines de Courrières

Une vingtaine d'ouvriers occupés dans le veine Louise, fosse n° 10 de Courrières, ont demandé à être remontés au jour, vendredi matin, vers 7 heures, à la suite d'un ébouleement qui provoqua un petit dégagement de gaz.

L'apparition en jour à une heure inattendue, de ces mineurs, fit croire à la population, déjà si éprouvée, qu'une nouvelle catastrophe s'était produite.

L'entrée du cerreau de le fosse fut bientôt envahie par les femmes et les enfants affolés par cette alarme.

M. Bar, ingénieur en chef, descendit sur les lieux de l'éboulement. Il constata que le gaz avait complètement disparu.

Il n'y a eu ni accident, ni indisposition.

LE CONCOURS DE PÊCHE

de Denain

Cinq cents pêcheurs environ, appartenant aux sociétés du Nord et de le Belgique, ont pris part à ce concours.

Les pêcheurs ont défilé, musique en tête, par les rues de Villars, de Lourches et Faidherbe, pour se rendre à le Becqueterie où avait lieu le concours.

La musique municipale, sous le direction de M. Delcffre, s'est fait entendre pendant le concours. Celui-ci, commencé à 2 heures, a pris fin à 5 h. 1/2.

La distribution des prix a eu lieu à 6 h. du soir, chez M. Morelle.

Voici le palmarès :

Première série. — Au plus grand nombre de poissons. — 1er prix, 150 fr., Henri Grieton, d'Ixelles-Bruxelles ; 2e, 100 fr., Jean Vael, id. ; 3e, 60 fr., Auguste Gillet, Maubeuge ; 4e, 50 fr., Joseph Decock, Poissons d'Or, Ronbeix ; 5e, 40 fr., Roussel, Poissons Blancs, Roubaix ; 7e, 20 fr., J.-B. Ferry, Acharnés Pêcheurs, Roubaix ; 8e, 20 fr., Arthur Degrater, Poissons d'Or, Roubaix ; 9e, 10 fr., Eugène Duchatel, Maubeuge ; 10e, 10 fr., Achille Sampers, Poissons d'Or, Roubaix ; 11e, 10 fr., Edouard Derider, d'Ixelles ; 12e, 10 fr., Parsie, Amis Réunis, Tourcoing ; 13e, 10 fr., Martin, Chevaliers de la Gaule, Douai ; 14e, 10 fr., Léon Gauthier, Denain ; 15e, 10 fr., Constant Derick, Ixelles.

Deuxième série. — Au plusieurd poisson. — 1er, 100 fr., Ferdinand Sutmon, Brochetons Moulinois, Lille ; 2e, 80 fr., Jean Morelle, Endurcis, Somain ; 3e, 60 fr., Grandy, Ixelles ; 4e, 40 fr., Henri Debray, Ixelles ; 5e, 30 fr., Arthur Grégoire, Poissons d'Or, Roubaix ; 6e, 20 fr., Achille Tilleun, Brochetons Moulinois, Lille ; 7e, 20 fr., Ernest Parmentier, Etoile, Roubaix ; 8e, 10 fr., Charles Dennocourt, Denain ; 9e, 10 fr., Alfred Sampers, Poissons d'Or, Roubaix ; 10e, 10 fr., Georges Lepers, Etoile, Roubaix ; 11e, 10 fr., Léopold Ledun, Denain ; 12e, 10 fr., Grandelain, Gardon, Tergnier ; 13e, 10 fr., Louis Lannoy, Denain ; 14e, 10 fr., Guillaume Lefebvre, Ixelles ; 15e, 10 fr., partagé entre Lambin, Somein, et Emile Sarrazin, Poissons d'Or, Roubaix.

Prime d'éloignement. — 1. Ixelles ; 2. Tergnier.

Prime de plus grand nombre de pêcheurs. — 1. Ixelles ; 2. Seclin.

Prime de bannières. — 1. Cambrai ; 2. Maubeuge ; 3. Seclin ; 4. Roubaix, les Poissons Blancs.

Prime de cartels. — 1. Ixelles ; 2. Douai ; 3. Condé

Prime aux drapeaux. — 1. Lille, les Brochetons Moulinois ; 2. Somain, les Pêqueux Somainois.

Prix de tenue. — La mieux appropriée à la pêche : 1. Prin, Douai ; 2. Tourcoing ; 3. Hautmont ; 4. Tergnier. — La plus belle : 1. Pêqueux Somainois ; 2. Seclin ; 3. Cambrai.

Prix aux cantinières. — Prix ex-aequo aux cantinières : des Pêqueux Somainois, de Condé, de Cambrai et de Tourcoing.

Présidents et vice-présidents. — 1. Henri Grieton, vice-président, Ixelles ; 2. Amédée Etienne, Chevaliers de la Gaule, Douai ; 3. Demeilly, l'Etoile, Roubaix ; 4. Mazemaat, l'Aliette-Club, Roubaix ; 5. Vanouthe, Etoile, Roubaix ; 6. Léonard Degain, Acharnés Pêcheurs, Roubaix ; 7. Paul Vandevenne, Acharnés Pêcheurs ; 8. Théron, Endurcis, Somain.

Secrétaires et trésoriers. — 1. Etienne, Chevaliers de la Gaule, Douai. — 2. Liévrat, Gardon, Tergnier. — 3. Jules Raquoy, Etoile. — 4. Lerouge, Amis réunis, Tourcoing. — 5. X..., Chevaliers de la gaule. — 6. Beaussart, Etoile, Roubaix. — 7. Ochrechts, Ixelles. — 8. Vandeubach, Poissons blancs, Roubaix.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Les bâcleurs et rattacheurs en grève de le filature de laine de M. Deconinck, rue du Haze, se sont présentés à l'usine et ont demandé à avoir une entrevue avec leur patron. Cette entrevue leur a été refusée.

A ROUBAIX

Au tissage Huet et Meo Avoy

Ayant cru comprendre, aux menaces de certains grévistes, que ceux-ci se disposaient à leur faire une reconduite à la sortie de six heures, les quelques contremaîtres et surveillants qui continuent à travailler au tissage de MM. Huet et Meo Avoy, rue Bernard, avaient demandé, pour vendredi soir, la protection de la police.

Plusieurs agents se sont donc postés, dès six heures, aux abords de l'usine.

Aucun gréviste ne s'est montré.

La sortie s'est tranquillement effectuée à 6 h. 1/4.

Chez les maçons. — Le syndicat des entrepreneurs ayant demandé à M. de Renty, juge de paix, d'intervenir pour tenter de mettre fin au conflit qui dure depuis plusieurs semaines, le magistrat a adressé, vendredi, au syndicat des ouvriers maçons une lettre dans laquelle il lui demande s'il est disposé à accepter le conciliation et l'arbitrage et, dans ce cas, de vouloir bien dési-

FEUILLETON N° 35

LE MAUVAIS PAS

par Jacques des Gachons

— Vous savez comme moi qu'on se casse d'ordinaire les dents en mangeant de la mie. Eh ! bien, ce fut le même chose pour lui. En déchirant un peu brusquement le bande du *Journal Officiel*, l'ongle se prit dans le pli du journal lui-même et se cassa à la hauteur du doigt.

— Oh ! ce pauvre Gusteve !

— C'était le numéro qui contenait sa nomination ?

— Oui !... Toujours l'histoire du Capitole et de sa voisine la Roche Tarpéienne !

Ce départ éteignit comme par enchantement tous les méchants bruits qui avaient couru sur Madeleine, le « fière Madeleine ».

— Ah ! Mademoiselle, disait le couturière qui essayait à la jeune fille le petit costume-tailleur qui devait aller bientôt à Paris ; eh ! Mademoiselle, les oreilles doivent vous sonner souvent, si elles sonnent comme elles le doivent toutes les fois que l'on dit du bien de vous... Les Bezu ont bavardé... et puis la Claire...

Les Bezu et la Claire étaient des pauvres gens que Madeleine avait fait vivre tout l'hiver.

Saint-Chartier n'était pas seul à regarder d'un bon œil le jeune fille. M. Bouvent avait reconnu ses torts et s'ingéniait à trouver pour sa pupille un phénix. Mme Bouvent avait pas eu besoin de longs efforts pour redevenir une tante idéale. Le cousin Perfait lui-même avait fait amende honorable et cessé de taquiner Madeleine.

On ne parlait plus du mariage de François.

Et tout était pour le mieux dans la meilleure des maisons de ce bon petit coin du Berry. Palette avait mis au monde deux chats, un blanc et un gris, qui coursient comme des rats entre les jambes des joueurs. Les deux bons chiens continuaient de se rôtir tour à tour les pattes et l'échine. M. Bouvent lisait son journal à l'envers. Mme Bouvent perdait régulièrement trois parties sur quatre. Madeleine achevait sa broderie.

Il ne manquait que François.

— Allons, mes enfants, partez vite, disait le cousin Perfait à M. Bouvent et à Madeleine, et ramenez nous ce bouzillon de François, peintre de malheur qui ne m'a seulement pas envoyé un bout de lettre depuis cinq mois qu'il est parti.

— Six, mon cousin.

— Six ! ma petite, eh ! tu sais compter, toi.

M. Bouvent avait ouvert un large crédit. François put louer, pour quinze jours, une petite salle réputée, la galerie Hemel, à deux pas des grands boulevards. Les critiques n'aiment pas à se déranger de leurs habitudes. Le choix d'une salle est une habileté ou une maladresse capitale.

— C'était trois jours avant l'ouverture. François, le veston quitté, à genoux par terre, aidait ses ouvriers à enfoncer des vis dans le dos de ses cadres, dont la plupart arrivaient de l'atelier de M. Bouvent. Il y avait 125 numéros qui s'étaient présentement sur le tapis gravet dans l'ordre qu'ils étaient occuper sur les murs. M. Olivier venait d'arriver et donnait des conseils, d'une voix claire, le visage épanoui. De temps à autre, il allait jusqu'à la porte d'entrée et regardait le fond du couloir.

— Vous n'attendez pas ces dames, j'espère lui demanda le jeune homme tout à coup effray